

Le Programme local de l'habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat est le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local.

Élaboré en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, il est le document essentiel qui fixe la programmation en logements, les investissements et les actions de la Communauté Urbaine en matière d'habitat.

Le nouveau PLH de PMM a été adopté définitivement lors du Conseil communautaire du 12 avril 2021. Ce PLH est établi pour une durée de six ans, pour la période 2020 – 2025.

Pour tout savoir sur le Programme Local de l'Habitat, vous trouverez ci-dessous les documents à télécharger.

[VOIR LES DOCUMENTS](#)